

A.I.R.E

Association Intercommunale des Riverains de L'EYGOUTIER et ses affluents

44, bd E. V. Pont – 83130 LA GARDE

☎ 0494274897

Mail A.I.R.E@infonie.fr

Site <http://eygoutier.free.fr/>

N° Siret : 439 066 200 00023 APE 913 E

CCP : 1562375 Y Marseille

----- « la riviero deis amourié » -----

Philippe Roederer
Président de l'AIRE

la Garde, le 6 septembre 2007

Monsieur Jean-Louis Masson
Maire de la Garde
83130 la GARDE

Monsieur le Maire,

En 2006 le Réganas a débordé deux fois, le 27 janvier et le 25 septembre, il a inondé les chemins de Barbaroux et de Rabasson et, après avoir rompu une digue, des terrains et des bâtiments.

Avec l'ADPLG, nous avons effectué un certain nombre de démarches pour analyser les causes possibles de ces sinistres.

La note ci-jointe détaille ce que nous avons pu constater ainsi que nos premières conclusions. Un fait est avéré : c'est que le « verrou » qui existait avant la création du site « Castorama » sous le chemin de la Planquette a été enlevé ; s'il ne l'avait pas été, le flot aurait été mieux retenu dans le bassin de rétention et aurait donc été moins violent au droit des propriétés Bonnet et Bonnamy et il n'aurait peut-être pas rompu la digue.

Nous vous demandons donc instamment, Monsieur le Maire, de faire rétablir ce « verrou », en temps utile, pour que les pluies qui ne devraient plus tarder ne rééditent pas le sinistre d'il y a un an.

Pour le reste de nos propositions, il nous semble évident qu'il faut programmer la modification du pont du chemin de Rabasson, pour que les eaux de crues puissent librement s'écouler en aval, en inondant au besoin les surfaces perméables du golf plutôt que les habitations qui sont en amont.

Le site de « Castorama » est un cas d'urbanisation massive dont nous sommes convaincus qu'il a été conçu avec toutes les précautions et sécurités voulues. Il ne faudrait donc pas que cette réalisation soit incriminée s'il y avait de nouveau des sinistres. C'est pourquoi nous insistons pour que les mises au point encore nécessaires soient exécutées.

Je vous remercie de l'attention que voudrez bien porter à ce problème et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée,

=====

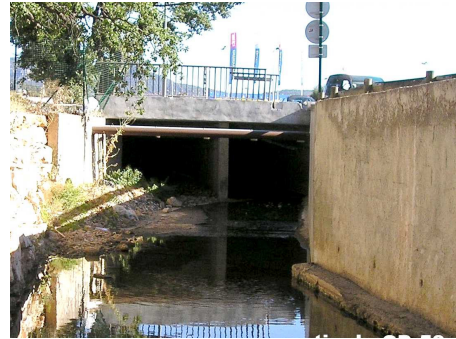
Le Réganas, du site de Castorama au confluent avec l'Eygoutier

Les Constatations

Le Réganas passe sous le site de Castorama par un conduit largement dimensionné. Pour recueillir les eaux de ruissellement sur les importantes surfaces imperméabilisées, un bassin de rétention a été construit sur ce site.

Le Réganas et la vidange du bassin de rétention passent ensuite sous la RD98 et le chemin de la Planquette pour ressortir à l'air libre.

Cette sortie est double (photo) ; précisons qu'avant la construction du site de Castorama, une moitié de ce passage était bouchée : on verra plus loin l'importance de ce point.



En aval, le Réganas est endigué sur ses deux rives le long du chemin de Barbaroux et des propriétés, par des talus et des murs de pierres ou de béton. Ces digues sont discontinues, souvent en mauvais état et ont été rompues en plusieurs endroits (photo de droite) lors des dernières crues de 2006.



Plus loin, le Réganas passe sous le chemin de Rabasson par un pont très ancien qui, à première vue, constitue un véritable barrage pour le torrent, son tirant d'air étant seulement d'1,35 mètre, alors qu'alentour les hauteurs de digues sont de près de 3 mètres (photo). Les habitants du voisinage racontent qu'autrefois un cheval tirant une charrette passait sous ce pont (pour charger des pierres que le torrent charriait et déposait à cet endroit ; ces extractions ayant pour but la fourniture en matériaux ainsi que le curage régulier du lit du torrent).

A la mairie de la Garde, on dit que la pente est à peu près régulière de la sortie de sous les routes jusqu'au confluent avec l'Eygoutier. C'est en effet ce qui apparaît à première vue mais cette affirmation devrait être vérifiée par des relevés géométriques.

Beaucoup plus bas, il a été construit un large déversoir des eaux de crues sur le terrain du golf qu'on peut considérer comme totalement inondable.

Les Problèmes



1) Lors des fortes précipitations de 2006, il a été constaté que le bassin de rétention ne s'était jamais rempli complètement, ce qui laisse supposer qu'il se vide avant d'être plein.

2) Dans ces conditions, le débit sortant de « sous les routes » est trop important et comme, en plus, le pont sous le chemin de Rabasson constitue un barrage, il n'est pas étonnant qu'il y ait les ruptures de digues au droit de la propriété Bonnet, l'inondation de la route de Barbaroux etc.

3) Il semble bien que les débits instantanés et surtout les débits immédiatement après les pluies soient plus importants depuis la construction du site de Castorama,

terminée en novembre 2005 ; en tous cas les ruptures de digues ont été plus nombreuses. (janvier et septembre 2006).

Les Solutions

Il y a certainement lieu de vérifier la régulation de la vidange du bassin de rétention : tant le débit de débordement quand il est plein que la vidange après la crue. Et la modifier le cas échéant.

Le débit du tunnel sous le site peut être aussi en cause, ces deux débits s'additionnant sous les routes. A titre de précaution, il serait souhaitable que soit rebouchée la moitié du passage sous le chemin de la Planquette, comme elle l'était auparavant.

Un calcul des capacités et des débits entre berges/digues depuis le chemin de la Planquette, jusqu'au pont de Rabasson, puis du pont jusqu'au déversoir du golf nous paraît indispensable ; en mettant à profit les prochaines pluies pour faire des mesures.

Nous demandons que la pente du Réganas soit mesurée sur toute la longueur du tronçon pour que soit levé le doute quant à la nécessité de curer ou non le lit. (On constate néanmoins de visu que le lit remonte doucement d'année en année, ce qui justifierait un curage).

Le pont de Rabasson, dans son état actuel, restera toujours un obstacle au passage des eaux de grandes crues : Intuitivement, la solution semble être de le remplacer par un pont d'épaisseur minima, posé entre les deux rives, à la hauteur convenable. C'est peut-être la solution de tous les problèmes d'inondation dans le quartier, sans même à avoir à réparer les digues ?

Réparation des digues

Nous avons demandé en juin 2007 au S.I.A.H.E de prendre en charge la réparation et l'entretien des digues du Réganas, ce que nous considérons comme ressortissant de ses statuts, (le Réganas étant expressément cité). (Ci-dessous).

Notre inventaire des lieux est en parfaite cohérence avec cette demande. Encore faut-il que les précautions que nous préconisons (et/ou toute autre complémentaire ou même préférable) pour la régulation des débits du torrent et du bassin de rétention soient prises.

Philippe Roederer
Président de l'A.I.R.E

La Garde, le 26 juin 2007

Monsieur J-L OLTRA
Président du S.I.A.H.E
Mairie de le GARDE

Monsieur le Président,

Nous appelons votre attention sur une proposition, à l'origine faite par l'Association de Défense du Plan de la Garde (ADPLG), dont nous approuvons absolument le principe.

Fondée sur les mots suivants de l'article 3 des statuts du S.I.A.H.E : « ...l'exécution des travaux, la construction des ouvrages nécessaires ...à l'aménagement hydraulique du bassin de l'Eygoutier », cette proposition est la suivante :

« Le S.I.A.H.E prendra en charge et fera exécuter les travaux de reconstruction et de maintien des digues qui empêchent le Réganas de déborder ».

Les mots de cet article des statuts sont sans ambiguïté, même le mot « aménagement » dont on pourrait discuter du sens. En l'occurrence, les digues ressortent plus des « aménagements hydrauliques », au sens ou vous l'entendez habituellement (aménagements de sécurité), que de l'entretien courant des berges et du lit qui incombent aux riverains propriétaires.

Il se trouve aussi que le Réganas * est nommément désigné dans cet article 3.

C'est pourquoi nous croyons pouvoir soutenir cette proposition qui nous paraît raisonnable et cohérente avec la vocation du Syndicat et nous espérons qu'elle sera reçue favorablement.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes sentiments les meilleurs,

*Des textes anciens montrent que, déjà au XVIII^e siècle, la puissance publique contribuait à la construction et à la conservation des digues du Réganas.